

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANDIVY**

Séance du 22 janvier 2025

Le vingt-deux janvier deux mil vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Landivy, légalement convoqué le seize janvier deux mil vingt-cinq, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marcel RONCERAY, Maire.

Nombre de membres

en exercice : 15
présents : 12
votants : 12
absents : 3

Présents : M BAZILLE, M DEMAZEL, M DREUX, MME EPRON, M GOBÉ, MME GOUIN, MME HAVARD, M LÉON, MME MY, M NOURY, MME PENLOUP

Absents excusés : MME LANCIEN, MME MARY, M PLANNELLES-GARCIA

Absents qui ont donné pouvoir :

Secrétaire de séance : M NOURY Fabien

N°2025003 - Objet : Demande DETR 2025 City Stade

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le dossier "Création d'un city stade »

L'ensemble des travaux est estimé à 74 704,34 € € H.T. soit 89 645.21€ T.T.C.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donnent un avis favorable à l'exposé de Monsieur le Maire.

- **Acceptent** le dossier "Création d'un city stade ».
- **Acceptent** le plan de financement proposé selon le tableau annexé à la présente décision
- **Autorisent** Monsieur le Maire à demander une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2025 à hauteur de 30% du montant HT soit 22 411.30 €

**Le secrétaire de séance,
Fabien NOURY**

Membres	15
Présents	12
Représentés	0
Votants	12
Pour	12
Contre	0
Abstention	0

**Fait et délibéré le 22 janvier 2025
Pour extrait conforme,
Marcel RONCERAY, Maire**



Accusé de réception en préfecture
063-215201200-20250122-DCM2025003-DE
Date de transmission : 30/01/2025
Date de réception préfecture : 30/01/2025

Plan de financement du City Stade

Travaux	Prestataire	Montant HT
Plateforme	Orain TP	22 465,00 €
Terrain multisports	SDU	52 239,34 €
Cout HT Global		74 704,34 €

Plan de financement prévisionnel/réel				
Organisme	Sollicité / Acquis	Montant HT prévisionnel	Taux % prévis	Montant HT Réel
Agence Nationale du Sport	Acquis	22 411,00 €	30%	22 412,00 €
Conseil départemental	Acquis	14 941,00 €	20%	14 941,00 €
DETR 2025	Sollicité	22 411,30 €	30%	
			0%	
Autofinancement		14 941,04 €	20%	
Cout HT Global		74 704,34 €		37 353,00 €